

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	16_BARBET_JOUY_75007	Numéro	75107_036_03
Adresse du site	16, rue Barbet de Jouy	Hauteur	R + 5 (17,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/07/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	23/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (16 m)
Estimation	3G/4G/5G : 40° <4V/m ; 150° <5V/m ; 270° <2V/m 5G : 40° <3V/m ; 150° <4V/m ; 270° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	18,95 m pour les antennes à faisceau fixe 19,45 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

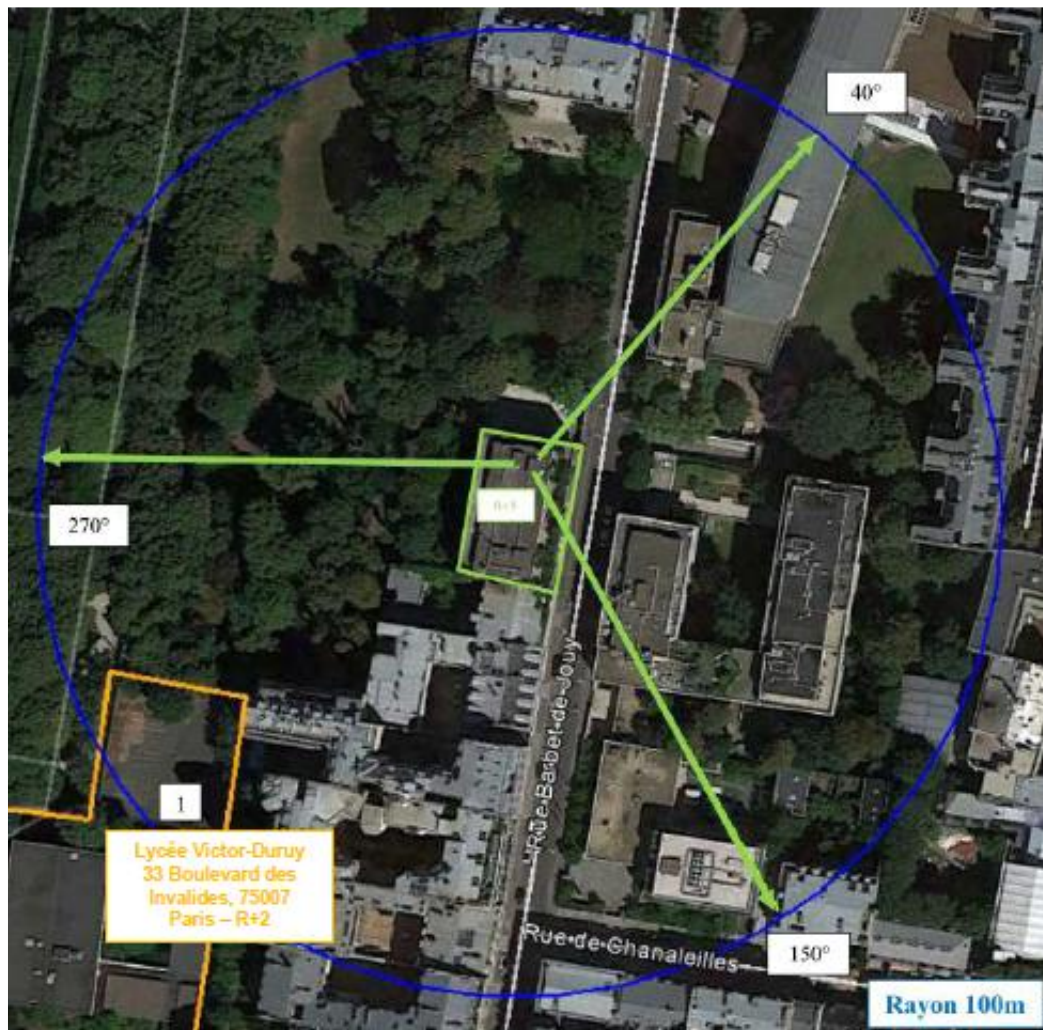
Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées et insérées dans trois fausses cheminées en résine de teinte blanc perlé type RAL 1013 dito la teinte des édicules existants.
Intégration antennaire	Les antennes sont en résine polyester de teinte brun cuivré type RAL 8004. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

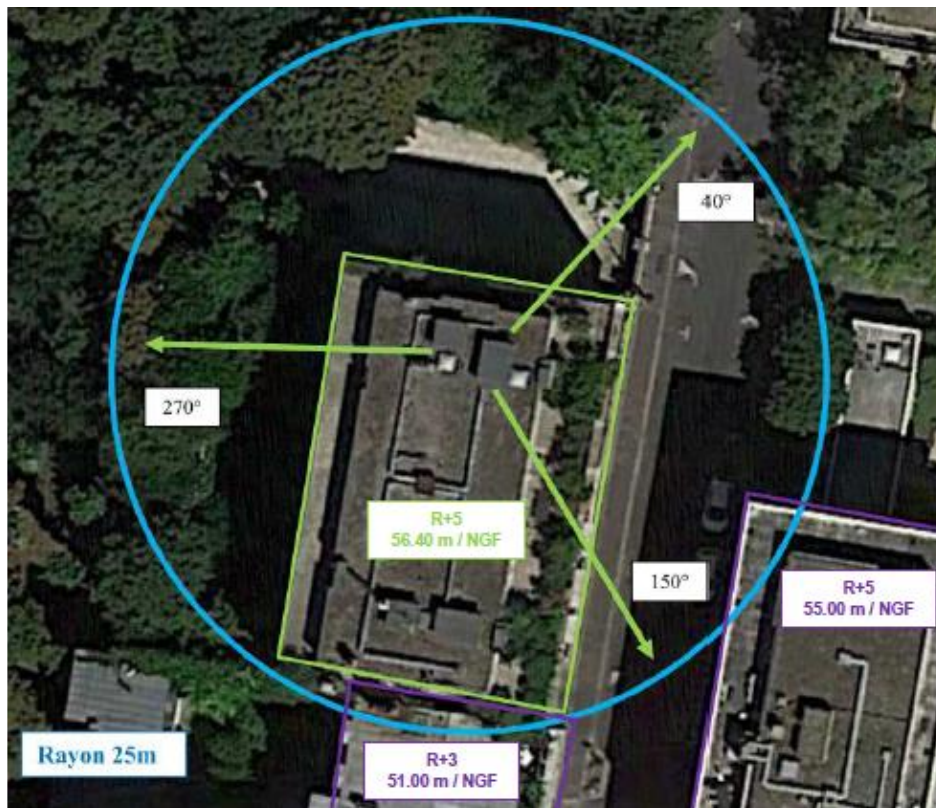
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée Victor-Duruy	33 Boulevard des Invalides, 75007 Paris	R+2	NON	85 M	< 1 V/m soit 1,94 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée Victor-Duruy	33 Boulevard des Invalides, 75007 Paris	R+2	NON	85 M	< 1 V/m soit 0,32 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



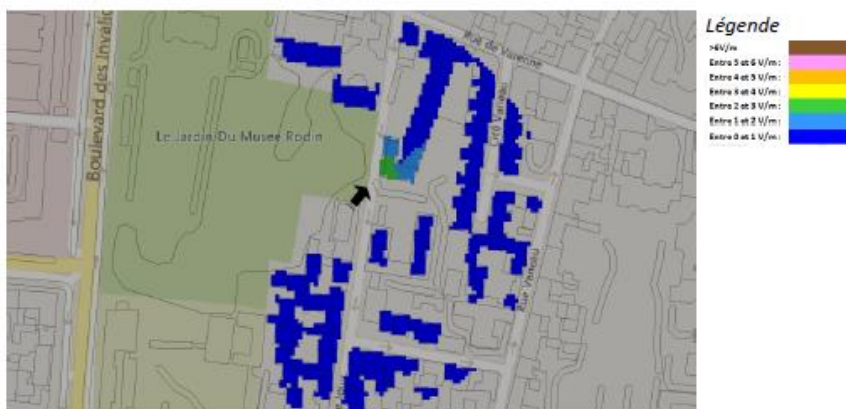
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	13.5 m

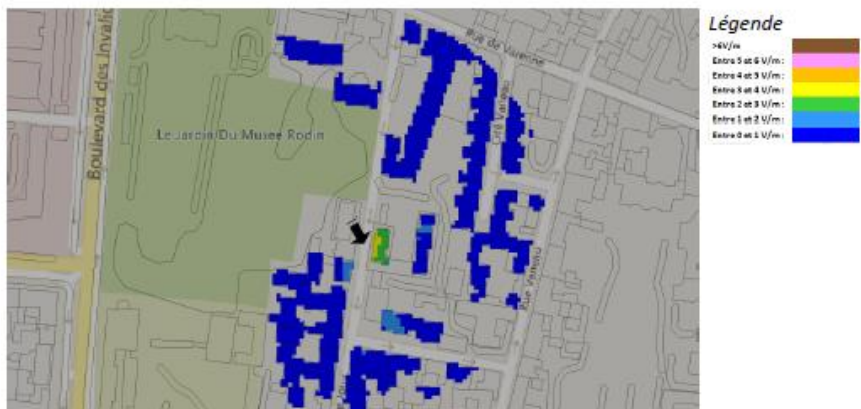
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

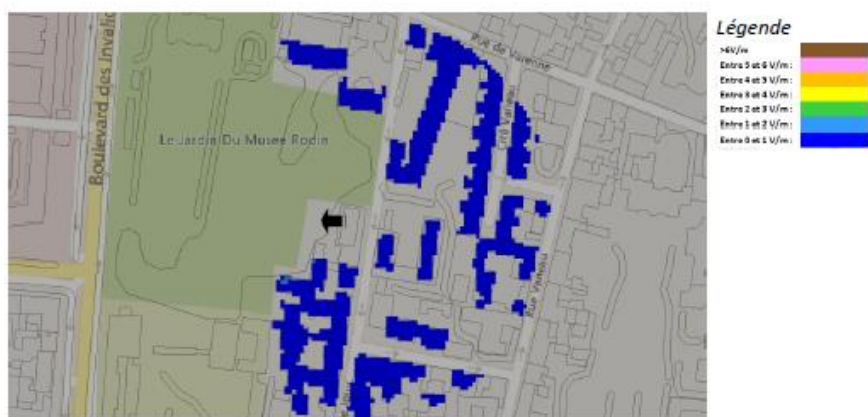
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :

Etat avant :



Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 150°



Azimut 270°

